

Roscoff

CLM. 2.000 € pour la Fondation Ildys



Le Comité léonard contre les myopathies reverse, chaque année, 10 % de sa collecte à la Fondation.

C'est un chèque de 2.000 € qu'Annie Lair, présidente du Comité léonard contre les myopathies (CLM), a remis vendredi après-midi, à Perharidy, en présence d'Adrien Kervella, président de la Fondation Ildys, de quelques administrateurs, des docteurs Ramel et Guéguen et de Nadine Pellen, responsable du mécénat.

La cérémonie s'est déroulée dans le salon du service SSR (Spécialisés nutritionnels et respiratoires). Dominique Cloarec, salariée de l'établissement et vice-présidente du CLM, est à l'initiative du don à la Fondation.

Depuis 2005

Annie Lair a retracé l'historique du Comité léonard contre les myopathies qui existe depuis 2005 et recueille des fonds dans le cadre du

Téléthon. 90 % des fonds collectés sont reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM) et 10 % à la Fondation Ildys depuis 2015.

Cette année, elle a réuni 20.955 € sur trois jours grâce à de multiples animations, telles que tournoi de volley, marché aux légumes et crustacés, zumba, démonstration de danse bretonne, raclette, vide-greniers...

Adrien Kervella et le Docteur Ramel ont rappelé la spécificité du service en charge de l'accueil de patients myopathes de tous âges et de toute la Bretagne. « Nous recevons des patients atypiques avec des pathologies qu'on ne rencontre pas ailleurs, a précisé Adrien Kervella. Cela a un coût et il nous est impossible de faire un choix entre les patients ».